L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin,
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme MOULIN Catherine, Maire,
Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de convocation : 23/06/2023
Présent-es : **Christophe BAUMGARTEN, Alain DETOLLE, Francis HOEZELLE, Catherine LESNES, Olivier MARTIN, Régis MOREL, Catherine MOULIN, Françoise ROMANET, Nathalie VERGEON,**
Absent-es : Victoire BEAUJOU, Noémie SERRU
Pouvoirs : Victoire BEAUJOU à Nathalie VERGEON

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.
M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.
Secrétaire : **M Francis HOEZELLE**

DCM 2023/37 : Dépôt dossier de demande de subvention au Parc Naturel Régional de Millevaches : Construction d'une halle en bois local.

Madame la maire explique que suite aux travaux de l'école, il est prévu au permis de construire de reconstruire une halle en bois sur le modèle de celle qui existait auparavant afin d'abriter les parents lorsqu'ils attendent la sortie des enfants de l'école, sur une petite partie, le bâtiment pourrait éventuellement abriter des vélos.

La construction se fera en bois locaux : du chêne chêne pour la charpente, des bardeaux sciés et des tasseaux en mélèze pour la couverture, du douglas purgé d'aubier pour les chevrons. Le volume estimé en bois est de 2,5 m³ pour la partie en chêne, 110 mètres linéaires pour les chevrons, 165 mètres linéaires pour les tasseaux et 135 m² pour les bardeaux de couverture. Il est prévu d'appuyer les poteaux en chêne sur des dès bouchardés en granite de pays d'une hauteur.

Pour la construction, nous retenons la proposition de deux anciens charpentiers locaux qui ont proposé à la mairie d'encadrer bénévolement le chantier de construction de la halle et de partager leur savoir-faire avec les agents communaux volontaires et des habitant-e-s intéressés par une formation dispensée par des professionnels du bâtiment.

BUDGET PREVISIONNEL MATERIAUX HALLE BOIS LOCAL FAUX-LA-MONTAGNE

	Dépenses HT	Dépenses TTC		aide sur HT	aide sur TTC
Matériaux					
Charpente chêne	1625,00	1950,00			
Quincaillerie	195,00	234,00	PNR de Millevaches en Limousin 40 % Région	1 852,92	2 223,50
Couverture			Commune 60 %	2 779,38	3 335,26
Chevrons	251,90	302,28			
Tasseaux	448,80	538,56			
Bardeaux	1895,40	2274,48			
Quincaillerie	216,20	259,44			
TOTAUX	**4 632,30**	**5 558,76**		**4 632,30**	**5 558,76**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
06 JUIL. 2023
SOUS-PREFECTURE D'AUBUSSON